Comité de pilotage
Site Natura 2000 - FR5300024 Rivière Elorn

Jeudi 9 février 2012 - Landivisiau

Natura 2000 - Rivière Elorn

► **Rappel de l'état d'avancement de la démarche**

► Définition d'un habitat ou d'une espèce protégés dans le cadre de Natura 2000

► La mise en œuvre d'un Document d'Objectifs : présentation de 7 exemples de cas concrets

► Le 1er Contrat Natura 2000 signé en décembre 2011

► Les projets pour l'année 2012

Qui était opérateur pour la rédaction du DOCument d'Objectif ?

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn

Il a réalisé le Document d'objectifs du site en **concertation** avec tous les acteurs du terrain.

Thierry FAYRET, Président du Syndicat de Bassin, a été élu Président du **Comité de Pilotage**

Quand le Document d'Objectifs a été validé ?

Jérémie BOURDOULOUS chargé de mission Natura 2000 a élaboré en concertation le Document d'Objectifs.

Validation du Document d'objectifs le 11 Mars 2011

par Arrêté Préfectoral n°2011-0346 du 11 mars 2011

Que contient ce Document ?

C'est le document de référence pour la gestion du site Natura 2000.

C'est un **diagnostic**, il définit les **objectifs** et les **actions**.

La concertation se poursuit.

Qui est chargé de mettre en œuvre ce Document d'objectif ?

Sur quels secteurs vont se porter les actions ?

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn

Désigné le 27 Mai 2011

Laurent MAZURIÉ est élu Président du comité de pilotage pour une durée de 3 ans.

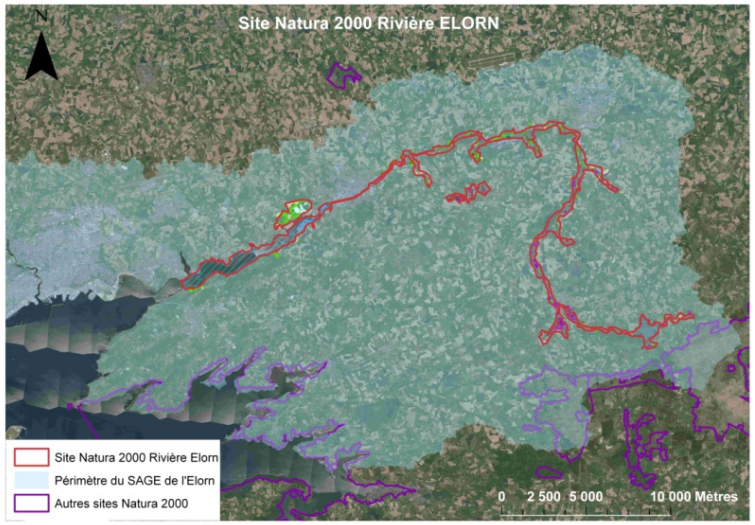

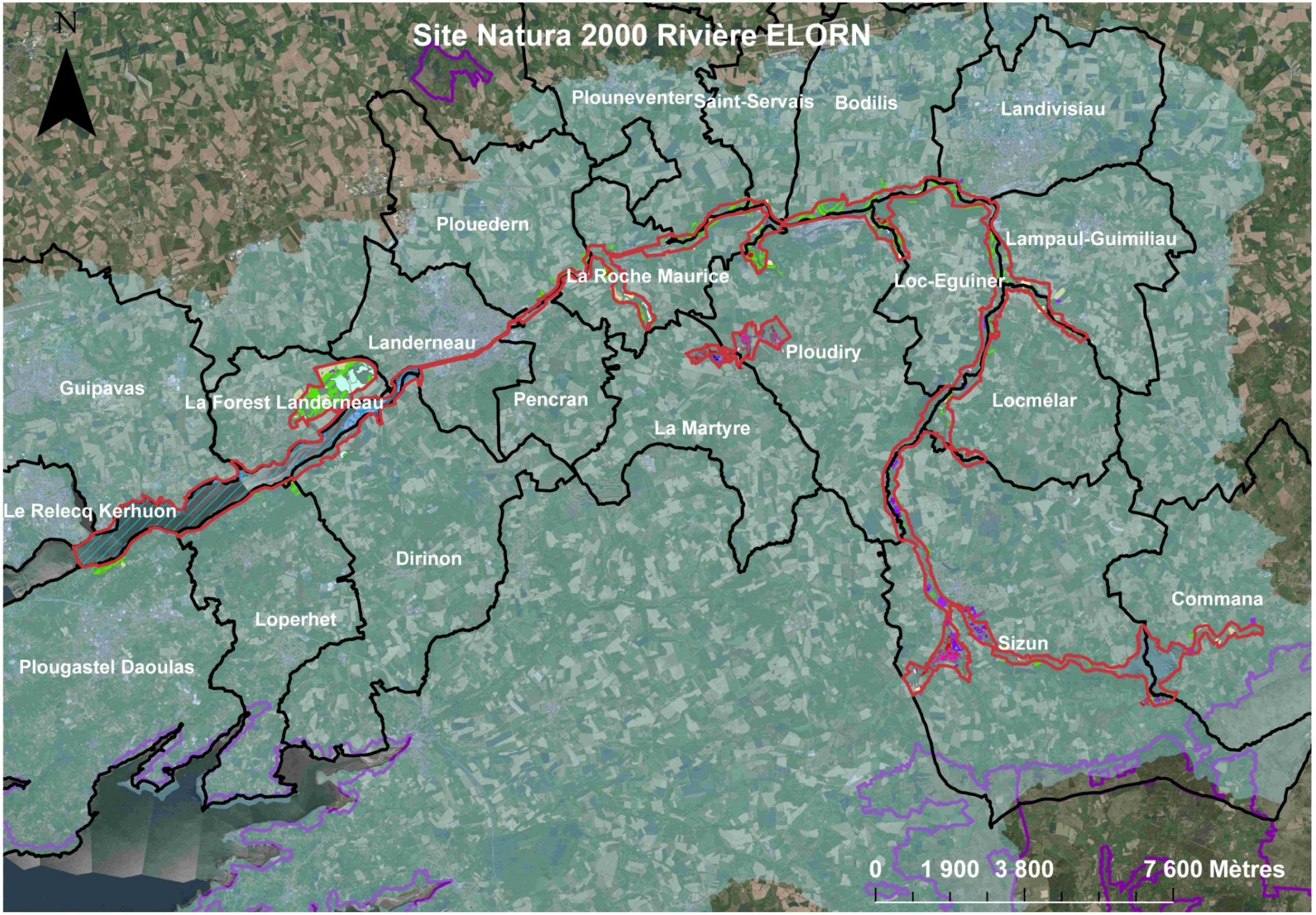
N
Site Natura 2000 Rivière ELORN
Plouneventer
Saint-Servais
Bodilis
Landivisiau
Plouedern
Lampaul-Guimiliau
La Roche Maurice
Loc-Eguiner
Landerneau
Ploudiry
Guipavas
La Forest Landerneau
Pencran
Locmélar
La Martyre
Le Relecq Kerhuon
Dirinon
Commana
Loperhet
Sizun
Plougastel Daoulas
0 1 900 3 800 7 600 Mètres

Natura 2000 - Rivière Elorn

- ►Rappel de l'état d'avancement de la démarche
- ►Définition d'un habitat ou d'une espèce protégés dans le cadre de Natura 2000
- ►La mise en œuvre d'un Document d'Objectifs : présentation de 7 exemples de cas concrets
- ►Le 1er Contrat Natura 2000 signé en décembre 2011
- ►Les projets pour l'année 2012

C’est quoi un habitat ou une espèce d’intérêt communautaire ?

Ce sont des espèces sauvages, animales ou végétales, et leurs habitats identifiés pour leur **rareté** ou leur **fragilité** au niveau européen.

La Directive Habitat-Faune-Flore

Concerne la **préservation des naturels de la faune et de l sauvage**

Les **annexes I et II** : Li habitats et espèces à pro

ANNEXE I

TYPES D'HABITATS NATURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DONT LA CONSERVATION NÉCESSITE LA DÉSIGNATI DE ZONES SPÉCIALES DE CONSERVATION

Interprétation

Des orientations pour l'interprétation des types d'habitats sont donnée «Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne» tel qu par le comité établi par l'article 20 («Comité Habitats») et publ Commission européenne (1).

Le code correspond au code NATURA 2000.

Le signe «*» indique les types d'habitat prioritaires.

1. HABITATS CÔTIERS ET VÉGÉTATIONS HALOPHYTIOU

4. LANDES ET FOURRÉS TEMPÉRÉS

4010	**Landes humides atlantiques septentrionales à** *Erica tetra*
4020	* Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliar tetralix*
4030	Landes sèches européennes
4040	* Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans*
4050	* Landes macaronésiennes endémiques
4060	Landes alpines et boréales
4070	* Fourrés à *Pinus mugo* et *Rhododendron hirsutum* (*Mugo-dretum hirsuti*)
4080	Fourrés de *Salix* spp. subarctiques
4090	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux
40A0	* Fourrés péri-pannoniques subcontinentaux

4020*

* Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles

* Habitat prioritaire
CODE CORINE 31.12

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Variabilité

Physionomie, structure

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

285

C’est quoi un habitat ou une espèce d’intérêt communautaire ?

Ce sont des espèces sauvages, animales ou végétales, et leurs habitats identifiés pour leur rareté ou leur fragilité au niveau européen.

Natura 2000 - Rivière Elorn

- ►Rappel de l'état d'avancement de la démarche
- ►Définition d'un habitat ou d'une espèce protégés dans le cadre de Natura 2000
- ►La mise en œuvre d'un Document d'Objectifs : présentation de 7 exemples de cas concrets
- ►Le 1er Contrat Natura 2000 signé en décembre 2011
- ►Les projets pour l'année 2012

Exemple de 7 cas concrets

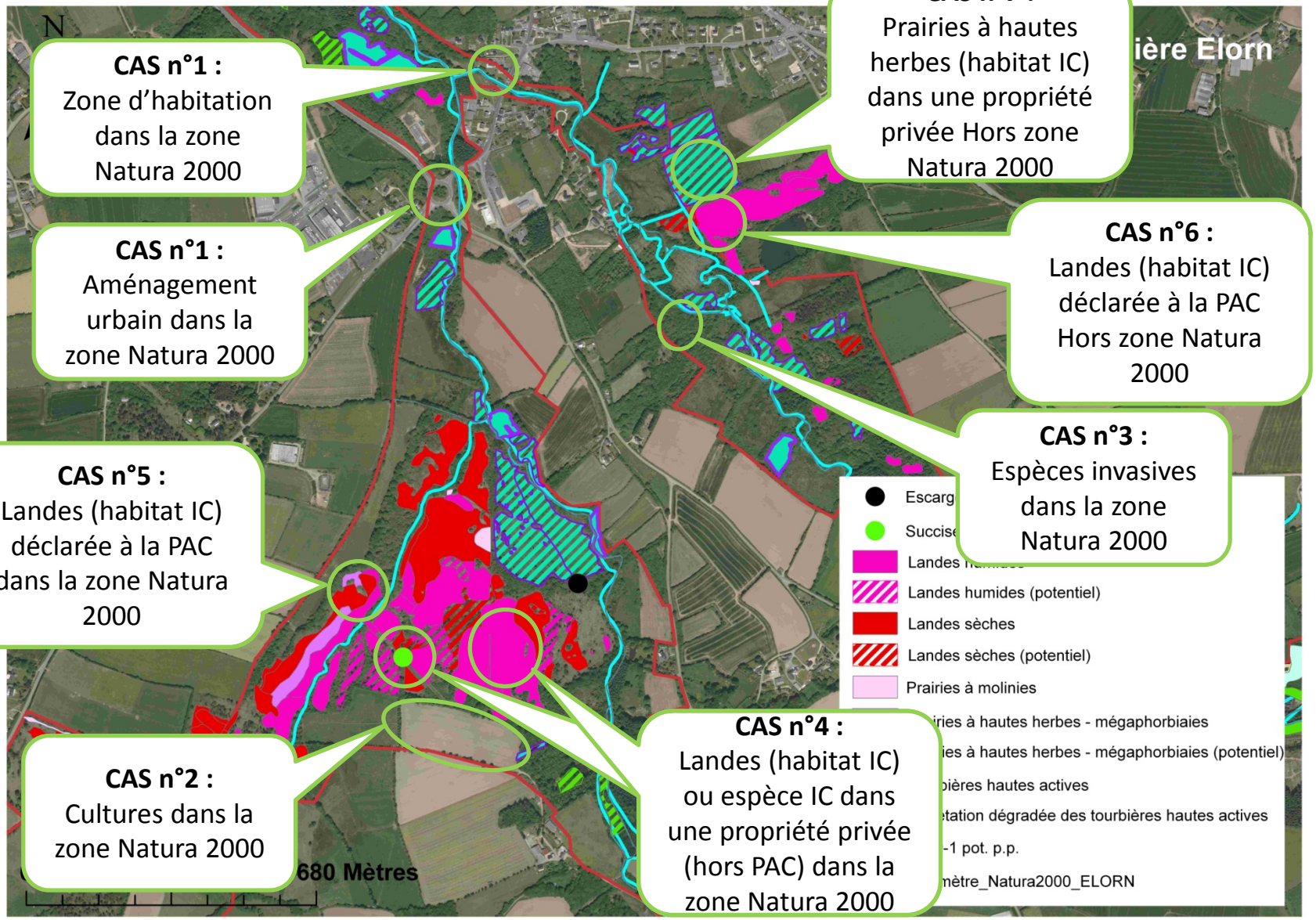

CAS n°1 :
Zone d'habitation dans la zone Natura 2000

CAS n°1 :
Aménagement urbain dans la zone Natura 2000

CAS n°5 :
Landes (habitat IC) déclarée à la PAC dans la zone Natura 2000

CAS n°2 :
Cultures dans la zone Natura 2000

CAS n°4 :
Landes (habitat IC) ou espèce IC dans une propriété privée (hors PAC) dans la zone Natura 2000

CAS n°7 :
Prairies à hautes herbes (habitat IC) dans une propriété privée Hors zone Natura 2000

CAS n°6 :
Landes (habitat IC) déclarée à la PAC Hors zone Natura 2000

CAS n°3 :
Espèces invasives dans la zone Natura 2000

Cas de figure n°1 : Maisons, aménagements **dans le site Natura 2000**

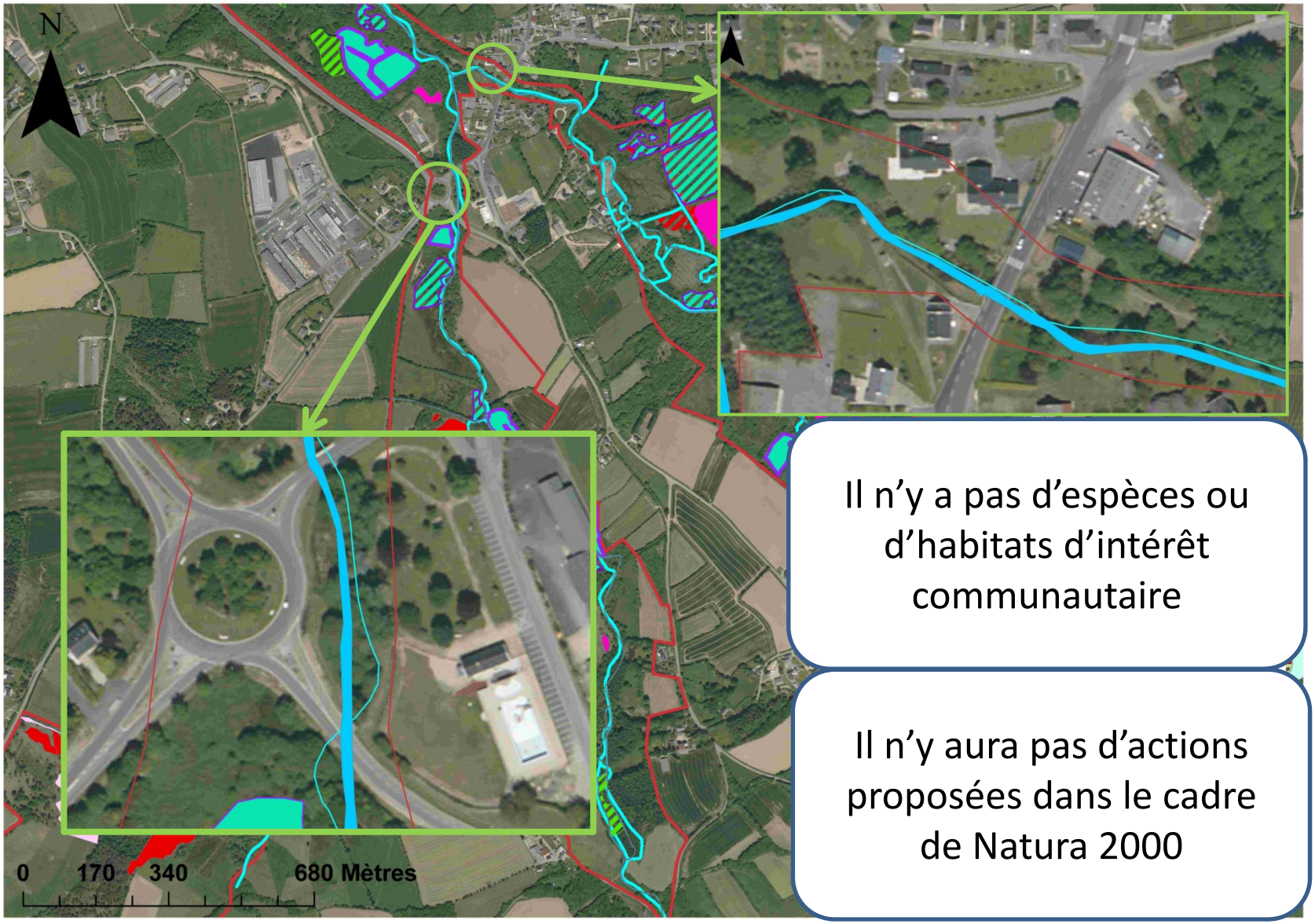

Il n'y a pas d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire

Il n'y aura pas d'actions proposées dans le cadre de Natura 2000

Cas de figure n°2 : Zones de cultures déclarées à la **PAC** **dans le site Natura 2000**

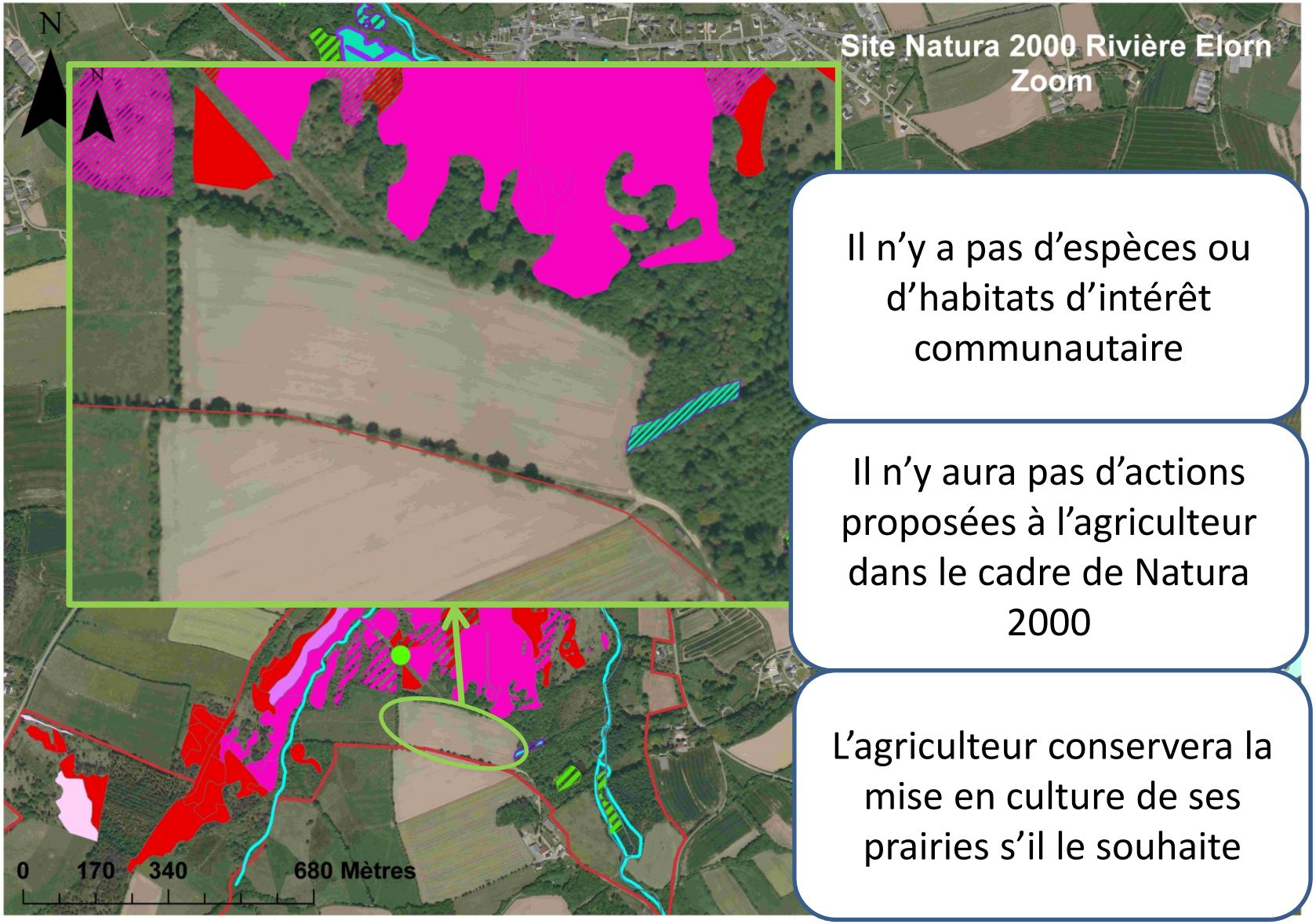

Il n'y a pas d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire

Il n'y aura pas d'actions proposées à l'agriculteur dans le cadre de Natura 2000

L'agriculteur conservera la mise en culture de ses prairies s'il le souhaite

Cas de figure n°3 : Espèces invasives dans une **propriété privée dans le site Natura 2000**

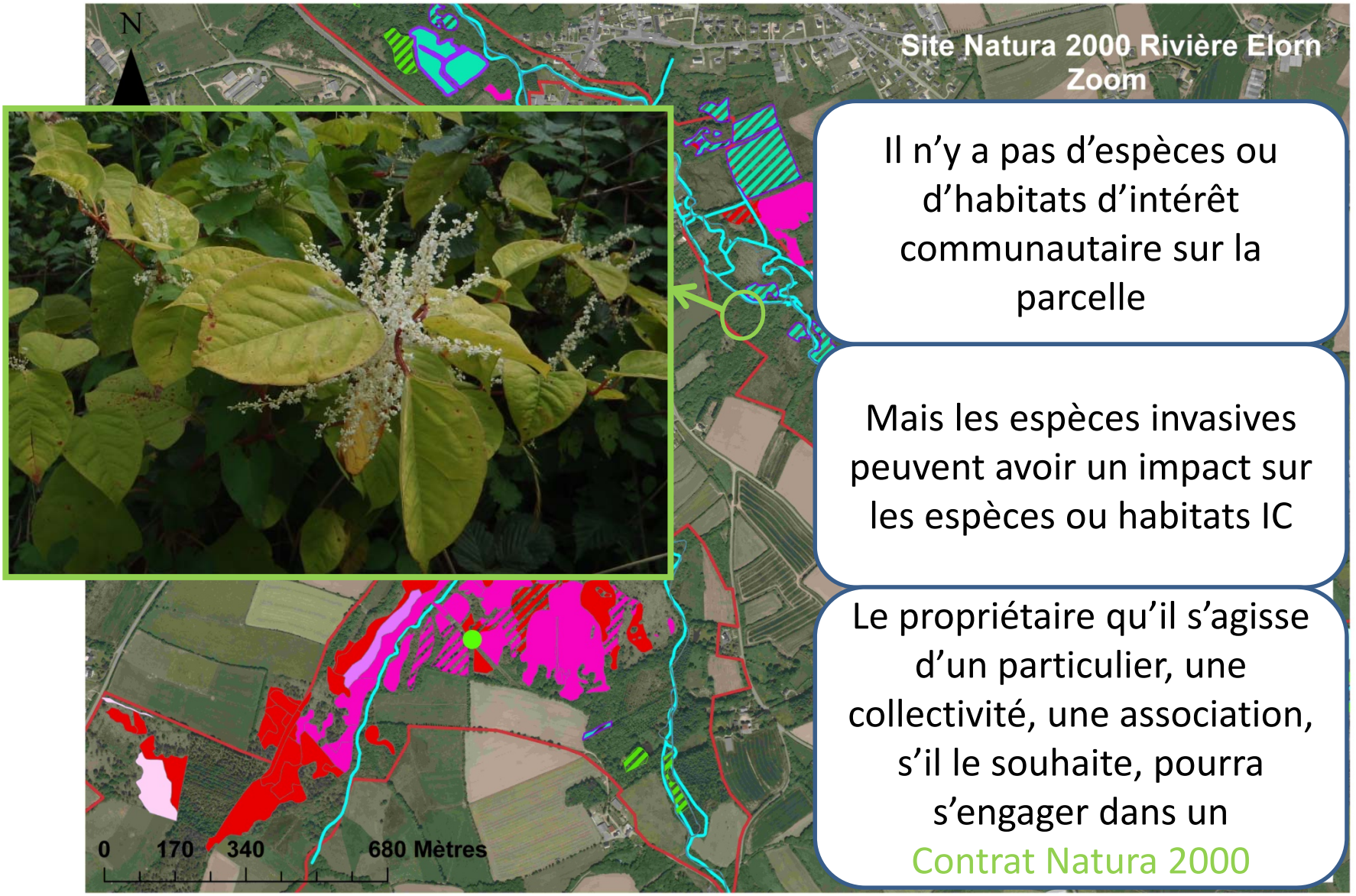

Il n'y a pas d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire sur la parcelle

Mais les espèces invasives peuvent avoir un impact sur les espèces ou habitats IC

Le propriétaire qu'il s'agisse d'un particulier, une collectivité, une association, s'il le souhaite, pourra s'engager dans un Contrat Natura 2000

Cas de figure n°4 : landes (habitat IC) ou espèce IC sur
une propriété privée hors îlot PAC **dans le site Natura 2000**

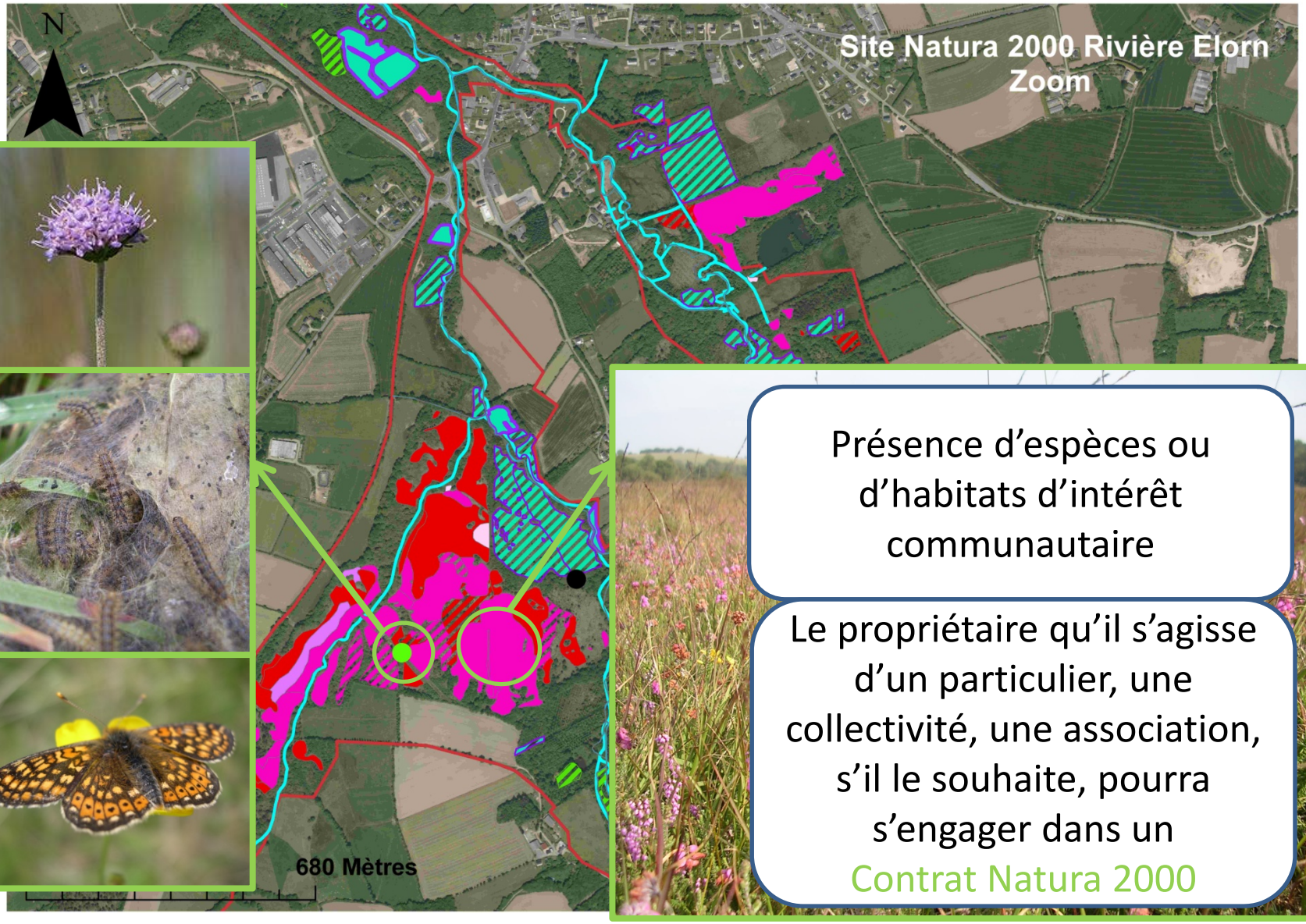

Présence d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire

Le propriétaire qu'il s'agisse d'un particulier, une collectivité, une association, s'il le souhaite, pourra s'engager dans un Contrat Natura 2000

Cas de figure n°5 : landes humides déclarées à la **PAC**
dans le site Natura 2000

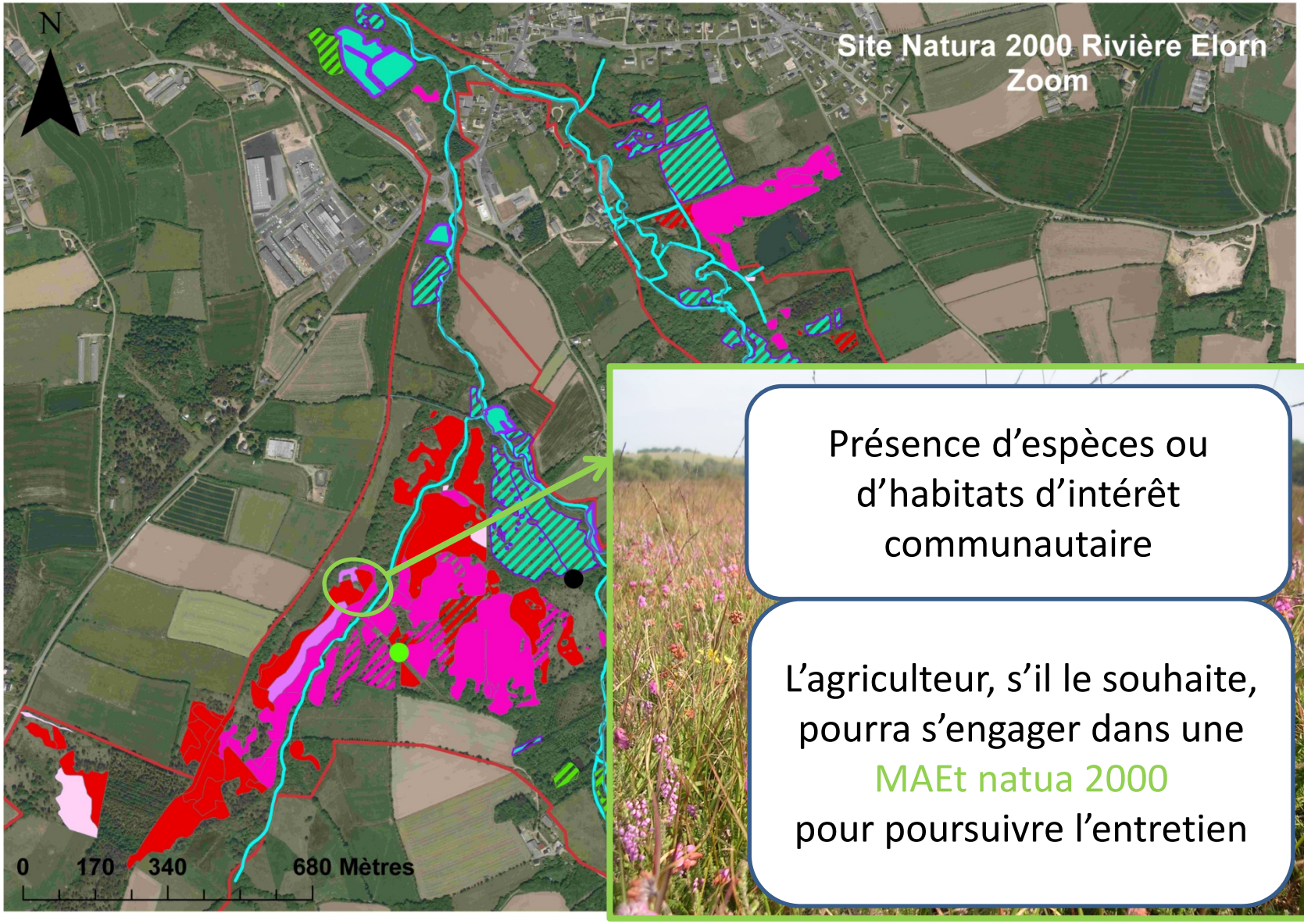

Présence d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire

L'agriculteur, s'il le souhaite, pourra s'engager dans une MAEt natua 2000 pour poursuivre l'entretien

Cas de figure n°6 : landes humides déclarées à la **PAC**
en dehors du site Natura 2000

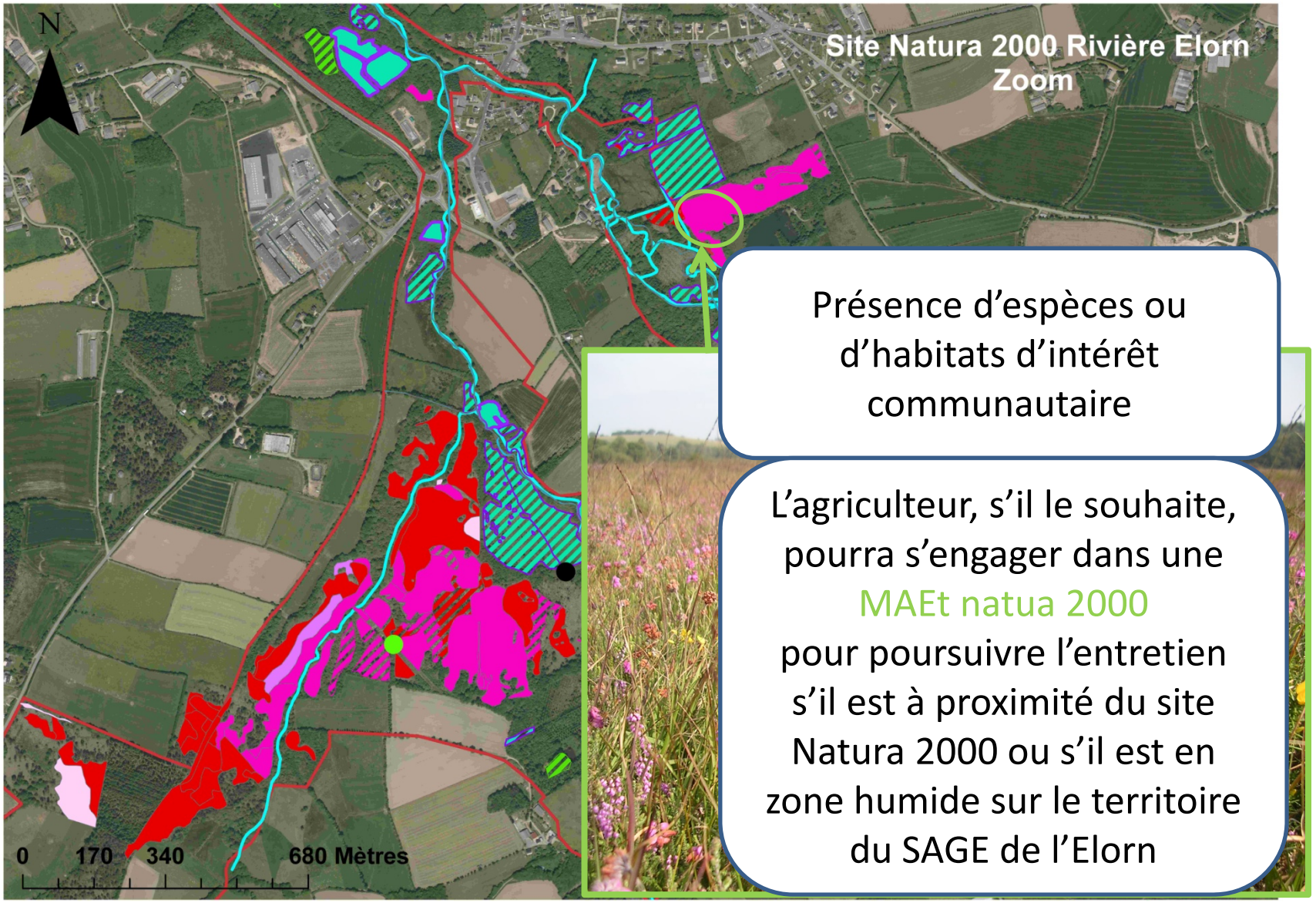

Présence d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire

L'agriculteur, s'il le souhaite, pourra s'engager dans une MAEt natua 2000 pour poursuivre l'entretien s'il est à proximité du site Natura 2000 ou s'il est en zone humide sur le territoire du SAGE de l'Elorn

Cas de figure n°7 : prairies à hautes herbes (habitat IC) sur une **propriété privée** mais **en dehors du site Natura 2000**

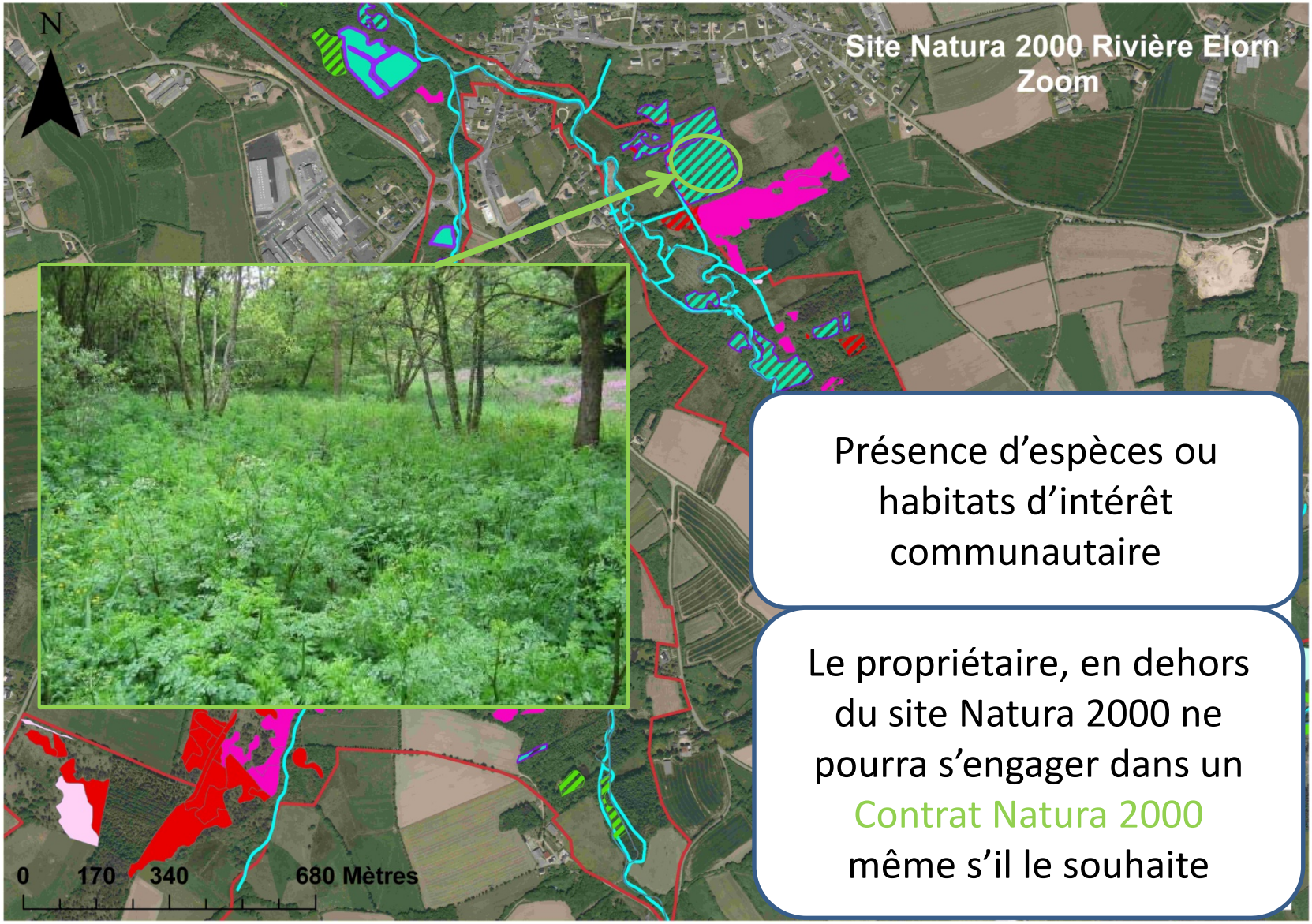

Présence d'espèces ou habitats d'intérêt communautaire

Le propriétaire, en dehors du site Natura 2000 ne pourra s'engager dans un Contrat Natura 2000 même s'il le souhaite

Exemple de 7 cas concrets

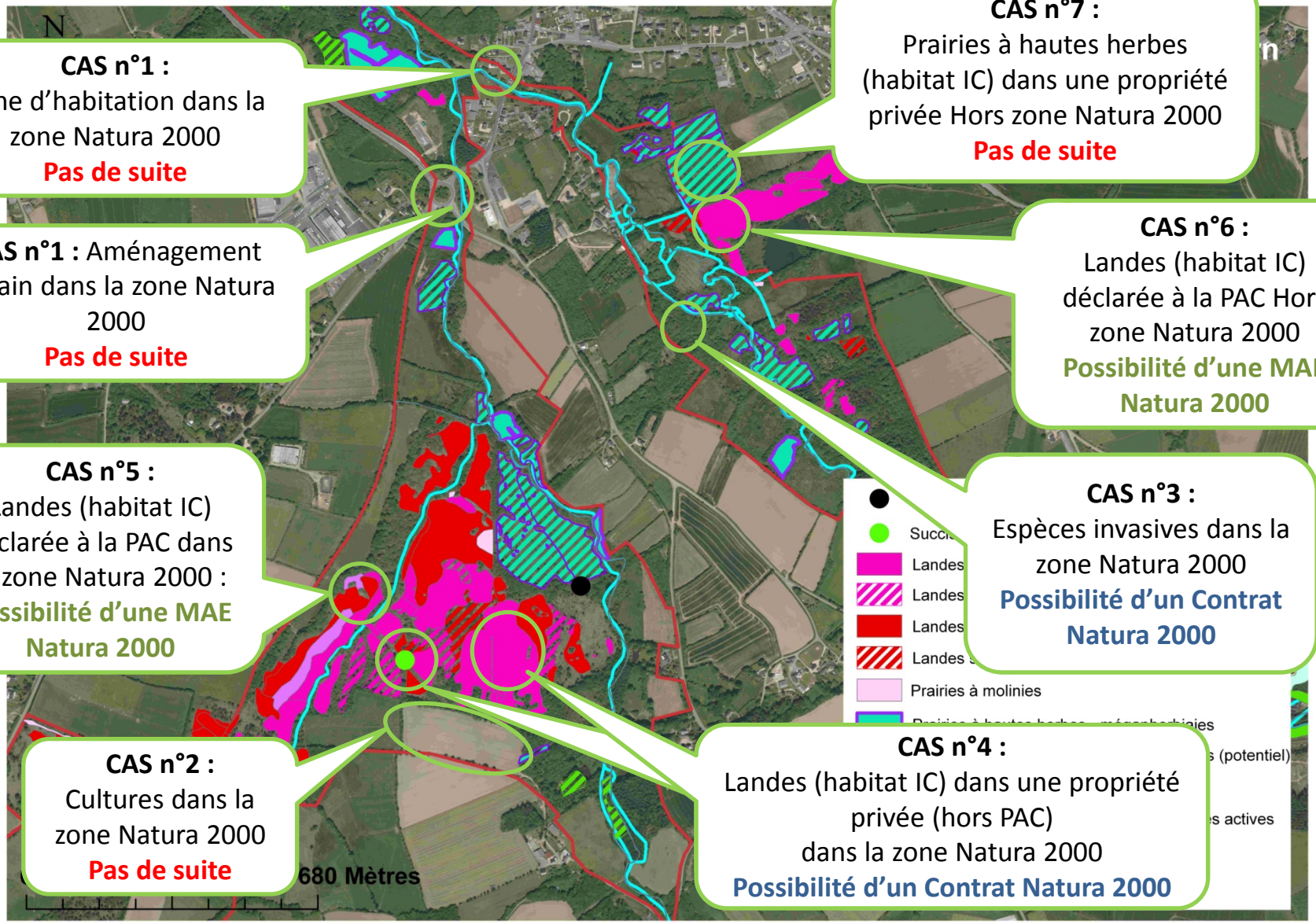

CAS n°1 :
Zone d'habitation dans la zone Natura 2000
Pas de suite

CAS n°1 : Aménagement urbain dans la zone Natura 2000
Pas de suite

CAS n°5 :
Landes (habitat IC) déclarée à la PAC dans la zone Natura 2000 :
Possibilité d'une MAE Natura 2000

CAS n°2 :
Cultures dans la zone Natura 2000
Pas de suite

CAS n°4 :
Landes (habitat IC) dans une propriété privée (hors PAC) dans la zone Natura 2000
Possibilité d'un Contrat Natura 2000

CAS n°3 :
Espèces invasives dans la zone Natura 2000
Possibilité d'un Contrat Natura 2000

CAS n°6 :
Landes (habitat IC) déclarée à la PAC Hors zone Natura 2000
Possibilité d'une MAE Natura 2000

CAS n°7 :
Prairies à hautes herbes (habitat IC) dans une propriété privée Hors zone Natura 2000
Pas de suite

Deux outils pour la mise en œuvre des actions validées dans le Document d'objectifs

Le contrat Natura 2000

C'est un engagement entre un particulier, une association ou encore une collectivité et l'Etat.

Il comporte un ensemble d'engagements qui génèrent une contrepartie financière (devis ou barème)

La MAE Natura 2000

C'est un engagement entre un agriculteur et l'Etat.

Il définit la nature et les modalités des aides financières.

Il se base sur un cahier des charges annexé à la MAE Natura 2000 (barème)

Les contrat Natura 2000 : Exemples

- ► Restauration de milieux ouverts par débroussaillage
- ► Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts
- ► Gestion par fauche manuelle ou mécanique
- ► Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- ► Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- ► Restauration de frayères
- ► Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce invasives
- ► Autres…

Les MAE Natura 2000 Rivière ELORN et MAE zones humides SAGE ELORN

FAUCHE et/ou PATURAGE (0 azote)	193 €/ha/an	NATURA 2000 et TERRITOIRE SAGE
FAUCHE et/ou PATURAGE (60 u d'azote max.)	197 €/ha/an	NATURA 2000 et TERRITOIRE SAGE
ENTRETIEN RIPISYLVE	0,83 €/ml/an (1 intervention)	NATURA 2000 et TERRITOIRE SAGE
FAUCHE et/ou PATURAGE (Très extensif)	225 €/ha/an	NATURA 2000
Maintien de l'ouverture par COUPE des ligneux	178 €/ha/an	NATURA 2000
Restauration Puis Entretien par PATURAGE et/ou FAUCHE	308 €/ha/an	NATURA 2000

Natura 2000 - Rivière Elorn

- ►Rappel de l'état d'avancement de la démarche
- ►Définition d'un habitat ou d'une espèce protégés dans le cadre de Natura 2000
- ►La mise en œuvre d'un Document d'Objectifs : présentation de 7 exemples de cas concrets
- ►Le 1er Contrat Natura 2000 signé en décembre 2011
- ►Les projets pour l'année 2012

Le premier Contrat Natura 2000 signé par
le Syndicat de Bassin de l'Elorn en Décembre 2011

Fauche, gyrobroyage, bûcheronnage léger

Janvier 2012 à décembre 2014

Sizun et Commana

Propriétés de la Fédération de pêche, de l'APPMA, du CG29 et du Syndicat de bassin de l'Elorn

Financements de 15 100 € HT
(50% Etat, 50% Europe)

Eradications d'espèces invasives

Janvier 2012 à décembre 2014

La Roche-Maurice et Plouédern

Propriétés du CG29
et Fédération de pêche

Financements de 25 430 € HT
(50% Etat, 50% Europe)

Natura 2000 - Rivière Elorn

- ►Rappel de l'état d'avancement de la démarche
- ►Définition d'un habitat ou d'une espèce protégés dans le cadre de Natura 2000
- ►La mise en œuvre d'un Document d'Objectifs : présentation de 7 exemples de cas concrets
- ►Le 1er Contrat Natura 2000 signé en décembre 2011
- ►Les projets pour l'année 2012

Les projets de Contrats Natura 2000 pour 2012

- Réhabilitation d'un ancien poste EDF pour les chauve-souris,
- Entretien de landes et tourbières, projets porté par un Syndicat intercommunal et par un particulier
- Entretien de prairies humides par du pâturage de moutons projets porté par un particulier
- Autres…

Les projets pour 2012

- Proposition de MAE Natura 2000 aux agriculteurs

- Travail sur la communication, la découverte du milieu (animations, sentiers de randonnées, informations sur site…)

- Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets pour l'Evaluation d'incidences au titre de Natura 2000

Pour aller plus loin : http://riviere-elorn.n2000.fr

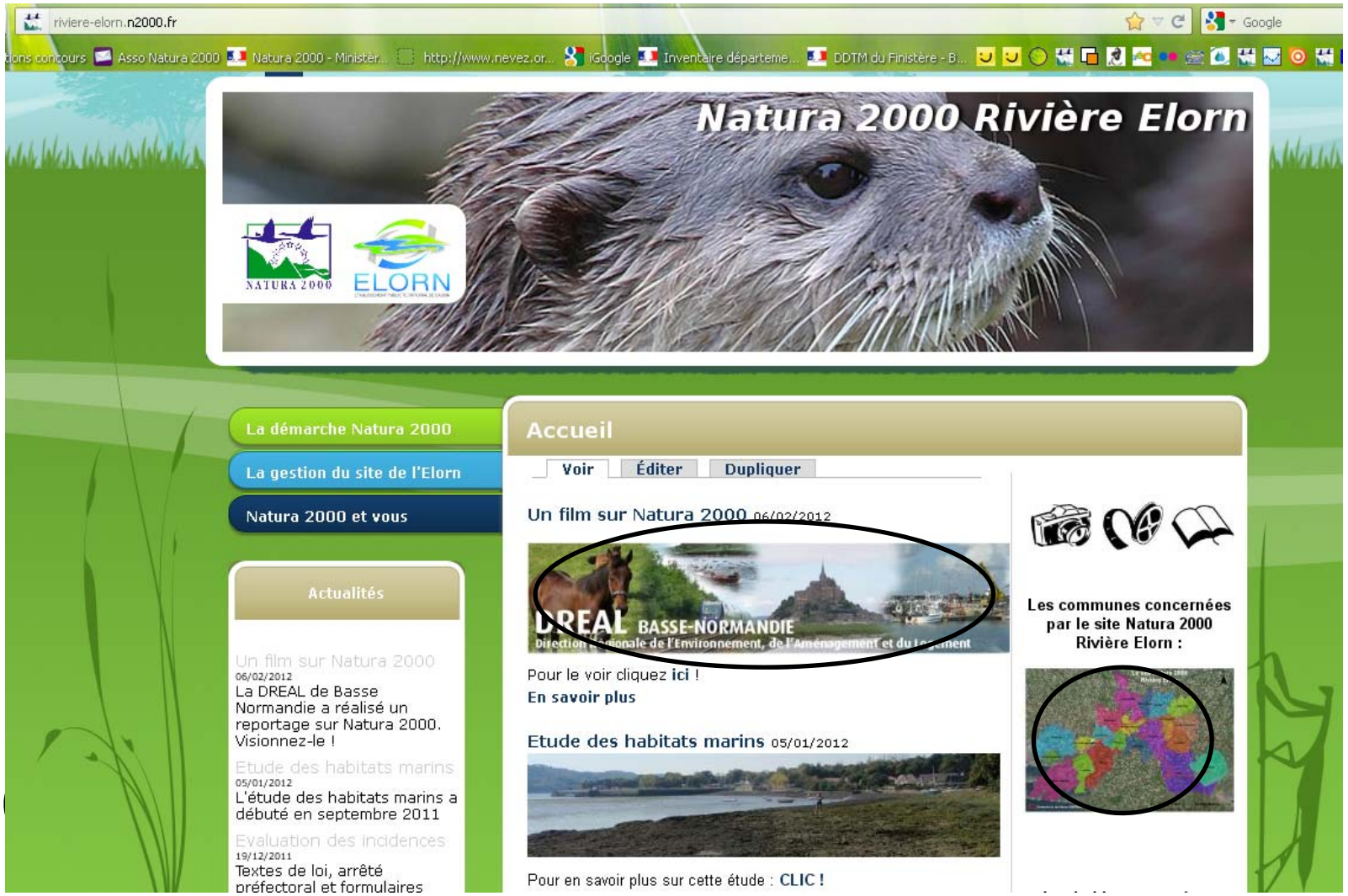

Natura 2000 - Rivière Elorn

Merci